

actu **vérités**

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VERNIER

Vernier-Village : quel futur ?

Comme il l'avait promis dans son programme de législature, le Conseil administratif a organisé deux soirées d'information à destination de la population. Quelques 300 personnes sont venues prendre connaissance et discuter des projets touchant le secteur du village, y compris l'implantation d'un magasin Ikea à la Renfile.



Huit bâtiments locatifs sont prévus au chemin de Sales

**Découvrez le premier texte de notre nouvelle
rubrique sur l'histoire de Vernier**

page 19



Edité par l'Administration
municipale

Comité de rédaction :

M. Georges ZUFFEREY
M. Jean-Claude STEVAN
Mme Annette GIRARDOT
Mme Malory MEX
M. Serge GUERTCHAKOFF

Pour tout contact :

Tél. 022 306 06 22
Fax 022 306 06 21
e-mail: m.mex@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier
tél. 022 306 06 06
Fax 022 303 06 60
Site Internet : www.vernier.ch

Prochain numéro:

Parution semaine du
1er mars 2004
Délai rédactionnel
9 février 2004

Journal tiré à
15'600 exemplaires.

Imprimé par SRO-KUNDIG,
sur papier couché mat 115 gr.

Sommaire



© LDD

P. 3

Vernier-Village : quel futur ?

Les résidents se sont déplacés en nombre les 9 et 10 décembre dernier à l'école des Ranches pour participer à deux séances d'information sur l'aménagement futur du Village.



© LDD

P. 7

Services communaux

La commune offre trois places d'apprentissage pour la rentrée scolaire 2004-2005.



© Paul Colliard

P. 19

Cela s'est passé à Vernier

Nous inaugurons notre rubrique historique, ouverte à tous. N'hésitez pas à nous envoyer vos récits ayant trait au passé de notre commune.



© LDD

P. 27

Vie associative

L'Avenir accordéoniste de Châteline fête cette année son 70e anniversaire. Un jubilé ponctué par une grande soirée le 28 février 2004.



© LDD

P. 28

Concert de Jazz

Ne manquez pas «Jazz Nostalgies » deux soirées uniques, les 11 et 12 février prochain à la salle des fêtes du Lignon.

Vernier-Village : quel futur ?

Le secteur de Vernier-village n'est pas le secteur le plus peuplé de la commune. Cela n'a pas empêché ses résidents de se déplacer en nombre les 9 et 10 décembre dernier à l'école des Ranches. Ils étaient en effet près de 300 à venir entendre les architectes et promoteurs de cinq projets différents : la construction de 54 villas au chemin des Vidollets, laquelle devrait débiter cet été; la présentation du projet d'implantation d'un magasin Ikea à la Renfile; l'implantation prochaine de l'école allemande à la route de Vernier; la réalisation de huit bâtiments locatifs au chemin de Sales; et le réaménagement de la route de Vernier et l'extension de la zone 30 aux chemins de Sales et de l'Esplanade.

Circulation en question

On relèvera que le souci principal des habitants n'est autre que celui lié au développement de la circulation. Alors que la plupart des Genevois ne rêvent que d'une implantation du géant suédois Ikea sur le canton, une

bonne partie des Verniolans font plutôt des cauchemars.

Le directeur d'Ikea immobilier, Monsieur Kaufmann, Hervé Dessimoz, l'architecte du projet, ainsi qu'un ingénieur en transport du bureau Transitec se sont succédés pour présenter le dossier.

Le projet prévoit la construction d'un magasin de 14 200 m², ainsi qu'une surface de 5000 m² de surfaces artisanales et administratives situées sur un deuxième niveau, doté d'accès indépendants. Pour les rendre les plus attractives possibles, il a été prévu un grand patio richement arborisé au centre de ce second étage. Un parking de 975 places est prévu également. L'opération représente un investissement de 100 millions de francs et permettrait la création de 200 nouvelles places de travail.

Les trois orateurs ont insisté sur la qualité du site, proche à la fois des jonctions autoroutières et très bien desservi par les transports publics (bus, futur tram et RER). La présence de la

ligne ferroviaire en bordure du site permettra d'assurer plus de 50% des livraisons de marchandises par le rail. Le géant suédois s'est doté d'un grand centre ferroviaire à Pratteln (Bâle) pour desservir écologiquement ses centres commerciaux en Suisse.

Le représentant du bureau Transitec a tenté de répondre de manière précise et factuelle aux nombreuses interrogations. Ikea prévoit la construction d'un tunnel sous la route de Pré-Bois afin de faciliter la sortie rapide des véhicules dans cette artère, sans engorger au passage le carrefour situé devant le Centre des Tattes. Malgré cela, une grande partie des personnes présentes ce soir-là reste convaincue que le trafic et ses nuisances ne pourront qu'augmenter avec l'attrait d'une telle enseigne.

Cet objet devrait encore faire couler beaucoup d'encre. Une séance est attendue avec les instances cantonales afin de discuter de la suite à donner. Pour aller de l'avant, les représentants d'Ikea devront encore mettre à l'enquête publique un plan localisé de quartier et la modification de zone. Cela nécessitera non seulement un préavis du Conseil municipal, mais aussi l'adoption du PLQ par le Conseil d'Etat et l'adoption de la modification de zone par un vote du Grand Conseil. Les spécialistes parlent donc d'un délai minimum de deux ans avant que le chantier s'ouvre, au cas où l'ensemble des obstacles auraient été franchi...

Aménagement soigné

Le projet de construction de onze groupes de 2 à 6 villas au chemin des Vidollets suscite lui aussi des craintes. L'architecte Jean-Pierre Niederhauser



a décrit son projet : l'accès véhicules se fera exclusivement depuis la route du Canada. La connexion avec le village par le chemin des Vidollets sera uniquement destinée aux piétons et aux cyclistes. Enfin, le lotissement comprendra un espace public piétonnier d'environ 4500 m² au centre de ce nouveau quartier.

Les riverains se sont inquiétés non seulement de la possible augmentation du trafic sur le chemin des Vidollets, du stationnement sauvage, du manque de places de crèches et de classes pour les futurs habitants.

A cette occasion, le conseiller administratif en charge de l'aménagement, Georges Zufferey, a pu préciser un certain nombre d'éléments :

- Chaque villa aura son propre garage à voitures. En outre, 28 places pour les visiteurs sont prévues ;
- Le bas du chemin des Vidollets et la nouvelle desserte du quartier seront

dénommés «chemin des Montagnets», afin de le distinguer du chemin des Vidollets qui n'est accessible que depuis le village ;

- Une nouvelle école est prévue à proximité de la petite école de la Via Coisson. Et une crèche est prévue au Signal (route de Vernier - chemin de Champ-Claude).

Relevons que ce projet n'a pas encore reçu l'autorisation de construire définitive.

Logements de qualité

Lors de la séance d'information du 10 décembre, les Verniolans ont pu assister à la présentation du projet de construction de huit bâtiments locatifs au chemin de Sales par le responsable de la Caisse de pension de Firmenich et l'architecte Jacques Schaer. L'autorisation de construire ces 128 nouveaux logements - un tiers en HLM, le reste en loyers libres - est tombée le

3 octobre dernier, mettant fin à une longue saga.

Un premier projet avait provoqué en 1996 une levée de boucliers. Sa densité était alors de 0,7. Désormais, la densité n'atteint que 0,49, un chiffre proche de la zone villa (dont la densité maximum est de 0,4). A l'époque, les trois hectares disponibles devaient être construits. A présent, seuls deux hectares le seront. Il s'agira de petits immeubles de trois niveaux + attique. De grands espaces publics ont été réservés à l'est et au nord de ce champ situé entre l'église catholique et le cimetière. Les premiers locataires pourront s'y installer dès l'automne 2006.

Ecole allemande de Genève

Autre implantation souhaitée à Vernier-village, mais qui engendrera forcément un surcroît de trafic : celle de l'école allemande, la Deutsche Schule, actuellement située en grande partie à





© Philippe Woods

Châtelaine. Les dirigeants de l'école, ainsi que les architectes lauréats d'un concours international ont présenté le projet visant à regrouper dans un seul bâtiment, l'ensemble de leurs activités aujourd'hui dispersées dans trois sites.

La modification du régime de zone a été acceptée et l'adoption du plan localisé de quartier devrait suivre. Le chantier pourrait s'ouvrir encore en 2004. Dès lors, le futur bâtiment pourrait ouvrir ses portes dès fin 2006, si tout va bien. Il pourra accueillir près de 300 élèves de l'école enfantine jusqu'au lycée et comprendra également une aula et une salle de gymnastique qui pourront être utilisées à certaines heures par les sociétés communales. Les terrains autour de l'école seront aménagés sous la forme d'un parc public. Par ailleurs, des possibilités de construire une crèche et un centre administratif communal sont égale-

ment prévues par le plan localisé de quartier. Ces dernières ne sont néanmoins pas encore planifiées par la commune.

Entrée du village

Enfin, comme notre journal vous l'avait déjà présenté, la route de Vernier sera réaménagée. Marcos Weil, du bureau Urbaplan et Monsieur Sommer du bureau d'ingénieurs SDI ont présenté les mesures d'accompagnement liées aux projets de construction de l'école allemande et des nouveaux bâtiments résidentiels des chemins de Sales, de l'Esplanade et de l'Echarpine.

La route de Vernier, entre le carrefour de la Croisette et la rue du Village présente aujourd'hui un gabarit surdimensionné par rapport à sa fonction et à l'image d'entrée du village. Son réaménagement vise à modérer les vitesses, à sécuriser les parcours

piétonniers (larges trottoirs et plusieurs nouvelles traversées piétonnes) et cyclables (création d'une piste cyclable). L'image d'entrée dans le village sera par ailleurs améliorée par la plantation d'alignement d'arbres.

Quant à la zone 30 existante aux chemins de Poussy et de l'Echarpine, elle sera étendue aux autres chemins en reprenant les mêmes principes d'aménagement (stationnement alterné, rétrécissements ponctuels).

S. G.

Conseil municipal > Séance du 16 décembre 2003

Première décision de nos élus - par 27 oui, 5 non et 1 abstention - l'ouverture d'un crédit de CHF 520'000.-, sous déduction d'une participation de CHF 294'000.- de la Confédération, destiné aux travaux d'assainissement et d'amélioration de cantonnement militaire protégé de Vernier.

Deux motions sont ensuite acceptées à l'unanimité. La première demande la réglementation des préaux et cours des écoles primaires et enfantines de la commune, notamment par leur fermeture entre 22 heures et 6 heures. La seconde concerne la mise sur pied d'un soutien scolaire pour les enfants

des classes primaires de nos écoles. Une troisième motion, visant à obtenir des autorités communales de Loèche des prix réduits aux bains pour les communiers de Vernier qui en ont besoin médicalement et dont la situation financière ne leur permet pas cette dépense, est quant à elle acceptée par 20 oui, 8 non et 4 abstentions.

Deux postulats sont finalement pris en considération.

L'un concerne l'étude d'un concept pour une salle de concerts et de spectacles.

Le second charge le Conseil administratif d'étudier la possibilité d'améliorer l'accès des équipements sportifs aux habitants de la commune, notamment en prévoyant des heures d'ouverture pendant les vacances scolaires pour les clubs de sport verniolans.

Prochaine séance

Mardi 9 mars 2004 à 20h30.

L'ordre du jour est disponible dès le 3 mars sur le site de la commune : www.vernier.ch

Zoom sur...

Zerrouk Benelmouffok

Conseiller municipal, parti libéral

Quelle est votre passion ou hobby ?

«Je n'ai pas de passion. Mon principal hobby est la randonnée pédestre. C'est une activité que j'exerce depuis toujours, surtout dans le Valais.»

Quel est votre plat préféré ?

«Les plats mijotés par mon épouse, quels qu'ils soient.»

Quel est votre meilleur souvenir d'enfance ?

«Lorsque j'ai reçu mon premier livre de géographie, «Le Galoudec et Maurette», à l'âge de 7 ans.»

Décrivez un de vos rêves pour Vernier ?

«J'ai rêvé dans le temps, à la lecture de Jean-Jacques Rousseau. Je pourrais rêver d'un Conseil municipal tra-

vailant pour l'intérêt général, sans dogmatisme. Mais je m'interdis les rêves.»

Quel est votre artiste musical ou groupe préféré ?

«Aucun en particulier. J'aime autant la musique classique que le jazz ou l'ethnomusique (musique traditionnelle des pays).»

Quelle est la personnalité, vivante ou décédée, qui a été la plus marquante pour vous ?

Marquant c'est beaucoup dire. Mais une personnalité qui m'a le plus impressionné n'est autre que le Mahatma Gandhi, pour sa grandeur d'âme surtout.

S.G.



© Magali GIRARDIN

Faire son **apprentissage à Vernier**

La commune de Vernier propose trois places d'apprentissage pour la rentrée scolaire 2004-2005. Nous cherchons :

un(e) apprenti(e) assistant(e) en information documentaire

AU SERVICE DES BIBLIOTHEQUES

Le(la) candidat(e) de cette fonction devra notamment participer aux activités suivantes :

- exécuter les travaux administratifs liés à l'acquisition des documents, tels que les commandes, le contrôle des livraisons, etc.
- cataloguer et tenir à jour les instruments de recherche de tous types
- coter les documents et les mettre en place en fonction des critères établis
- remettre en état les documents abîmés
- accueillir les usagers de la bibliothèque et assurer le prêt et la restitution
- assurer la surveillance de la salle de lecture
- participer à l'organisation d'expositions, de visites, etc.

Nous cherchons une personne possédant les qualités décrites ci-dessous :

- ayant achevé sa scolarité obligatoire
- motivé(e) à travailler dans un esprit d'équipe
- curieux(se) de nature et aimant le contact avec le public
- avec le sens de l'organisation et ayant un esprit logique et méthodique
- disponible pour la rentrée scolaire 2004

Adressez votre offre
jusqu'au 31 mars 2004.

un(e) apprenti(e) réparateur(trice) d'automobiles

AU SERVICE DES EQUIPEMENTS

Le(la) candidat(e) de cette fonction devra notamment participer aux activités suivantes :

- effectuer les services périodiques prévus dans le programme d'entretien du véhicule et préparer le véhicule pour l'expertise; tels que le contrôle et le réglage du moteur, des freins, de la direction, etc.
- réparer et remplacer les pièces défectueuses: batteries, câbles, joints, etc.
- procéder au montage et à l'équilibrage des pneus
- remplir les bulletins de commande et de livraison du matériel, contrôler les stocks et participer aux inventaires

Nous cherchons une personne possédant les qualités décrites ci-dessous :

- ayant achevé sa scolarité obligatoire
- motivé(e) à travailler dans un esprit d'équipe
- habileté manuelle et intéressé(e) par la mécanique et la technique
- disponible pour la rentrée scolaire 2004

Il est nécessaire que le(la) candidat(e) effectue le test d'aptitude de l'UPSA (union professionnelle suisse de l'automobile). Pour tous renseignements, nous vous remercions de les contacter directement au 022 715 31 11.

Adressez votre offre
jusqu'au 31 mars 2004.

un(e) apprenti(e) horticulteur (trice) option floriculture

AU SERVICE DES ESPACES VERTS

Le(la) candidat(e) de cette fonction devra notamment participer aux activités suivantes :

- produire, cultiver et donner des soins aux plantes
- exécuter les décorations florales extérieures
- entretenir, nettoyer et réparer l'outillage, les machines et les installations

Nous cherchons une personne possédant les qualités décrites ci-dessous :

- ayant achevé sa scolarité obligatoire
- motivé(e) à travailler dans un esprit d'équipe
- attiré(e) par la nature et par le travail manuel
- aimant les activités en plein air et résistant(e) aux variations de température
- ayant un esprit créatif et imaginatif
- disponible pour la rentrée scolaire 2004

Chaque candidat(e) effectuera un stage de quelques jours dans le cadre des démarches d'engagement.

Adressez votre offre
jusqu'au 29 février 2004.

Les offres sont à adresser avec lettre de motivation, photo et curriculum vitae au service du personnel de la Mairie de Vernier, case postale 520, 1214 Vernier, tél. 022 306 06 40.



Petite enfance

Noël 2003 aux restaurants scolaires

Les fêtes de fin d'année sont passées mais nous restent des souvenirs et de magnifiques images du repas de Noël où le Père Noël est passé au réfectoire des Ranches.

Hé oui tout habillé de rouge, accompagné d'un solide panier, il est venu distribuer des friandises aux enfants et la magie a opéré. Certains tout petits ont eu peur de lui et n'ont pas voulu lui parler, un Papa Noël, c'est impressionnant !

La langue s'est déliée avec les petits, ils ont tous été sages durant l'année



Inscriptions dans les crèches et jardins d'enfants

Du lundi 2 février 2004 au vendredi 6 février 2004

Les demandes d'inscription s'effectueront uniquement à l'école de Vernier-Place, buvette, route de Vernier 200 - 1214 Vernier, selon les horaires d'ouverture suivants : **de 9 à 12 heures et de 14 à 17 heures** ou sur rendez-vous, en composant le numéro de téléphone 022 306 06 80.

Les institutions de la petite enfance situées sur le territoire de la commune sont :

Les jardins d'enfants de Vernier, des Libellules, de Châtelaine, des Avanchets ainsi que la crèche des Avanchets et l'Espace de Vie Infantile du Lignon.

Priorité est accordée aux personnes :

- habitant et travaillant sur la commune
- habitant sur la commune
- travaillant sur la commune

écoulée; chants et poésies ont été contées au Père Noël qui leur a remis bonbons et biscuits. Quel bonheur de voir ces visages illuminés. Pour s'en convaincre, voici les clichés de nos photographes, Géraldine Peman et Serge Honthaas.





Quant aux grands, de part leur respect, les plus petits ont pu vivre pleinement ce moment. Ce qui ne les a pas empêché de chercher tous les indices permettant d'identifier le Père Noël.

Un grand merci à tous les enfants ainsi qu'aux animateurs et animatrices.

L'assistant du Père Noël



Petites annonces à votre service gratuitement

Par fax au 022 306 06 21,
par tél. au 022 306 06 22 ou
par e-mail : m.mex@vernier.ch

A vendre

■ Jeu électronique Gameboy Color avec 1 jeu «Toy Story» course de voitures + écran loupe/lumière. Prix CHF 120.-, très bon état. Tél. 022 341 24 27 (répondeur) ou dès 18h30.

■ Camping car Fiat Ducato Challenger 2.0 LTD, 4 places, long. 6,5 m,

larg. 2,55 m, profilé, 76'500 km, 1991, très bon état. Entièrement équipé, panneau solaire, chargeur 10cd Alpine, pneus renforcés. Si désiré, matériel existant, CHF 26'000.- à discuter. Tél. 076 371 28 26.

■ Divers meubles : lit double avec matelas et cadre, chaises en chrome, TV, chaîne stéréo, etc. Tél. 022 341 24 33.

A votre service

■ Jeune femme de ménage, sérieuse, non fumeuse, excellentes références,

aimant enfants et animaux, bilingue français/espagnol, cherche heures de ménage, garde d'enfants, personnes âgées, aussi soir et week-end. Tél. dès 19h au 022 797 00 09.

Recherche

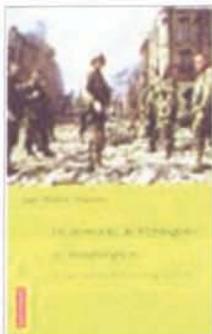
■ Amateur passionné cherche à louer local avec aération. dans ferme ou Z.I. à Vernier ou environs, pour en faire un atelier de coutellerie. Tél. 022 341 65 71.

Bibliothèques communales

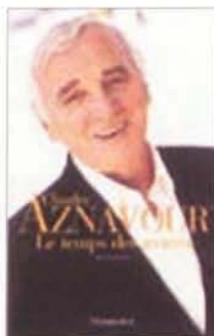
C'est à lire près de chez vous :

> Hollywood, le Pentagone et Washington, de Jean-Michel Valantin

Quelles relations unissent l'industrie cinématographique américaine et le secrétariat à la Défense ? Ou comment certains films provenant des studios hollywoodiens servent à légitimer certaines opérations militaires et choix stratégiques politiques.



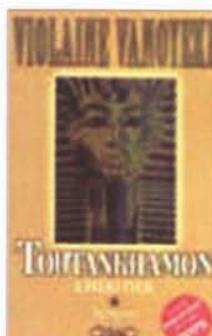
> Le Temps des avants, autobiographie de Charles Aznavour



> Pourquoi tu m'aimes pas ? de Claire Castillon

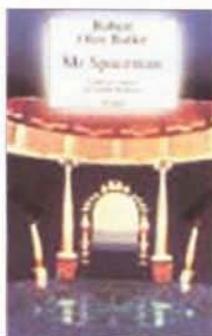
Ceci n'est pas une histoire à l'eau de rose. Claire Castillon nous propose ici une histoire sombre, très sombre... Son narrateur a dix ans, ses parents se supportent avec peine, il redoute un drame entre eux. Jusqu'au jour où il accomplit un premier acte gratuit et barbare, qui ne sera que le premier d'une longue liste.

> Toutankhamon, tome inaugural d'une nouvelle série de Violaine Vanoyeke



> Mr Spaceman, de Robert Olen Butler

Annoncer aux humains qu'ils ne sont pas seuls dans l'univers : voilà la mission dont est chargé Desi, un extra-terrestre plein de compassion dépêché sur Terre le premier jour du millénaire.



> Les Ombres de Dieu, de J. Gregory Keyes

Dernier tome de la tétralogie **L'Age de la déraison**, dont le premier volet avait reçu le Grand prix de l'imaginaire. Ce thriller scientifico-historique se déroule au XVIIIe siècle et l'on y côtoie quelques personnages mythiques tels que Benjamin Franklin, Isaac Newton, Philippe d'Orléans, Pierre le Grand et quelques chamanes et alchimistes



> Universal war one, t. 4 : le déluge, une BD de Bajram.

Coupant le système solaire en deux, le mur est apparu. Une telle horreur ouvrirait-elle la première guerre universelle ?



Et bien d'autres titres encore...

Contes

Nous vous rappelons que des séances de contes ont lieu dans vos bibliothèques :

Avanchet :

les mercredis 4 et 25 février à 14h

Châtelaine :

les mercredis 4 et 25 février à 16h

Vernier :

les mercredis 11 et 25 février à 10h

Venez nombreux, c'est gratuit !

Dès 6 ans

Action impôts 2004

Le service social de la commune de Vernier met à nouveau à votre disposition trois permanences pour le remplissage des déclarations, en collaboration avec les Centres d'action sociale et de santé (CASS).

Ces permanences s'adressent aux personnes

- > domiciliées sur le territoire communal
- > qui ne peuvent pas remplir leur déclaration elles-mêmes
- > qui ont une déclaration simple (pas de bien immobilier)
- > avec des revenus modestes qui ne leur permettent pas de s'adresser à un fiduciaire.

Une participation financière de CHF 15.- est demandée.

Les trois permanences sont les suivantes :

- > Centre social du Lignon
av. du Lignon 78 - 1219 LIGNON
Tél : 022 420 35 00
- > Centre social de Châtelaine
ch. de l'Etang 4
1219 CHATELAINE
Tél : 022 420 34 00.
- > Centre social des Avanchets
Rue du Grand-Bay 18
1220 Les Avanchets
Tél. 022 420 35 50

Il est indispensable de téléphoner pour prendre rendez-vous dès que vous êtes en possession des justificatifs de vos revenus 2003 ainsi que de votre déclaration, mais pas avant le 9 février 2004.

Limite de revenus

Nous ne prendrons en considération que les personnes dont le revenu brut

annuel n'excède pas :

CHF 40'000.-	personne seule
CHF 50'000.-	couple
CHF 60'000.-	famille

L'épargne ne doit pas dépasser globalement :

CHF 20'000.-	personne seule
CHF 35'000.-	couple/famille

Les contribuables qui dépassent ce cadre de l'action impôts et qui prennent quand même un rendez-vous par téléphone s'exposent à voir leur déclaration refusée au moment du rendez-vous.

Nous vous communiquons ci-dessous la liste des documents à amener, selon votre situation personnelle :

1. AVS - AI - OCPA

- > attestation rente AVS-AI de l'année 2003
- > attestation OCPA prestations versées en 2003
- > attestation retraite éventuelle 2ème pilier (2003)
- > carnet d'épargne, comptes bancaires (mise à jour au 31.12.2003)
- > cotisations assurance maladie (2003)
- > frais médicaux : décomptes d'assurance maladie, dentiste, lunettes (2003)
- > certificats médicaux pour régimes, traitements spéciaux
- > si emprunt bancaire : décompte intérêts versés en 2003

- > attestation d'un éventuel subside pour la caisse maladie.

2. SALARIES

- > attestation salaire 2003
- > attestation chômage, indemnités PCM (2003)
- > attestation indemnités pertes de gains (2003)
- > attestation allocation logement, allocations familiales (2003)
- > carnet d'épargne, comptes bancaires (mise à jour au 31.12.2003)
- > cotisations assurance maladie (2003)
- > frais médicaux : décomptes d'assurance maladie, dentiste, lunettes (2003)
- > certificats médicaux pour régimes, traitements spéciaux
- > assurance vie (contrat)
- > si emprunt bancaire : décompte intérêts versés en 2003
- > pension pour personne à charge
- > attestation d'un éventuel subside pour la caisse maladie.

Deux remarques importantes

- > prenez avec vous la copie de la déclaration 2002 qui peut être utile;
- > pour que les sommes d'assistance versées à l'étranger, en faveur de parents ou d'enfants soient prises en compte pour une déduction fiscale, un acte notarié du pays d'origine est nécessaire.

Michel Broillet

Champion du monde d'haltérophilie et...de modestie

Michel Broillet est un sportif de haut niveau atypique. On a d'ailleurs de la peine à imaginer que cet homme modeste, «fluet» comme il se définit, a été champion du monde d'haltérophilie en 1977 et est toujours détenteur de nombreux records suisses 25 ans après l'arrêt de toutes compétitions. Dans le civil, après de nombreux métiers, il était, jusqu'à sa retraite le 31 décembre dernier, agent de sécurité municipal à Vernier.



© Philippe Woods

Michel Broillet est né en juillet 1944 à Epagny, dans le canton de Fribourg, dans une famille modeste et très unie. Edmond, son père, qui fut tout à tour bûcheron, paysan, manœuvre sur les chantiers puis cantonnier, était une force de la nature, ce que Michel, champion du monde d'haltérophilie, ne sera jamais... Clara, une mère qu'il adorait, était, elle, de santé fragile et une bonne partie de l'argent de la famille servait à payer les frais médi-

caux. Faire des études n'était ainsi pas envisageable car il fallait gagner de l'argent rapidement. Il quitte donc l'école à 15 ans, son père lui ayant trouvé un apprentissage de boulanger-pâtissier à Fribourg. Michel aurait préféré un apprentissage de carrossier, mais il avait été jugé «trop fluet» pour ce métier (1m65 pour 50 kg). Vexé, c'est à la suite de ce refus qu'il se mettra à la musculation, maniant des poids de boulanger d'abord, commandant aux

Fonderies Réunies, à Genève, des vrais haltères ensuite qu'il va chercher à la gare de Gruyère avec une brouette.

Du culturisme à l'haltérophilie

A 22 ans, il part à Genève, où vit sa sœur Josiane, et travaille trois ans dans une boulangerie industrielle; mais c'est surtout l'époque où, entraîné par son beau-frère qui fait du culturisme, il tâte pour la première fois de l'haltérophilie, au club de Châtellaine. «Un jour, alors que je faisais du bodybuilding, car je me trouvais toujours trop fluet, Arnold Schoudel, le président du Club, m'a proposé de tirer des poids, comme on dit en jargon sportif. Ça m'a plu et j'ai commencé à m'entraîner sérieusement en 68/69". Au plaisir éprouvé succède une vraie passion, mais les horaires de boulanger étaient peu compatibles avec l'entraînement. Aussi quand un des membres du club, patron d'une entreprise sanitaire, lui propose de lui payer une formation de plombier car il a un urgent besoin de personnel pour faire face aux chantiers des tours du Lignon. Michel n'hésite pas. «Le métier était dur mais je finissais à 17h». Il trouvera encore mieux en devenant, le 1^{er} août 1968, agent municipal, en Ville de Genève d'abord, à Vernier ensuite en 1971. «Je m'en-

traînais une heure le matin avant de prendre mon service à 7h, entre midi et deux et le soir, dès 17h. En outre, avant les rencontres importantes ou lors des stages à Macolin, Monsieur Hammerli, puis Fulvio Moruzzi, lorsqu'ils étaient maire de Vernier, m'ont toujours accordé le temps nécessaire à ma préparation», souligne-t-il reconnaissant.

Une mère comme ange gardien

En optant pour l'haltérophilie, Michel tourne définitivement la page d'un tout autre domaine, celui du slot-racing, les courses de voitures télécommandées où il s'était déjà fait un nom. Une activité qu'il pratiqua assidûment entre 1965 et 1967, participant à de nombreux concours et remportant plusieurs titres, notamment lors d'un championnat à Paris. «Je réalisais les moteurs («qui tournaient à 100'000 tours/minute») et les châssis en fibres de verre au 36e», explique-t-il. C'est aussi l'époque où sa mère meurt dans ses bras, après des années de maladie. Il restera marqué à vie par cette disparition. Il avoue même, qu'à chaque moment important de sa vie, no-

tamment lors de toutes les compétitions auxquelles il a participé, c'est à elle qu'il pensait avant l'effort. «J'en avais fait mon ange gardien et elle a fait du bon travail». On le croit sans difficulté. Que cela soit à l'arraché ou lors des épaulés-jetés, il a collectionné les titres les plus prestigieux. Il ne se les rappelle pas tous d'ailleurs. «Une centaine environ», estime-t-il sans plus de certitude.

David contre les Goliath de l'Est!

Dans les années 70, il décroche son premier record et son premier titre de champion suisse -en catégorie lourds-légers (82,kg500/90 kg). Il ne s'arrêtera plus, accumulant les victoires. Champion et recordman suisse en 1972 avec 145 kg à l'arraché et 172,5 kg à l'épaulé-jeté, champion suisse toute catégorie en 1973, puis en lourd et lourd-léger en 1974, 1975, 1976, 1977 et 1978. Michel aligne également les sélections olympiques: Munich (1972) Montréal (1976) et Moscou (1980) où, blessé à l'entraînement, il devra se résoudre à n'être que spectateur. Sans oublier ce qui reste son plus beau souvenir: son titre de

champion du monde en 1977. A Stuttgart, il bat, avec 170,5 kg à l'arraché, record mondial, aussi bien les athlètes russes que ceux des pays de l'Est. Un record qui tiendra 48h avant qu'un Russe ne le lui reprenne à 172 kg.

Un bon vivant

Autodidacte, passionné de livres et de vieux meubles, de cheval aussi depuis que sa fille Clara s'est lancée dans les concours d'équitation, Michel Broillet est surtout un amoureux de la vie. Et s'il entretient encore son corps en faisant plusieurs milliers de kilomètres par an à vélo, Michel est essentiellement un homme célébrant en tous lieux, y compris dans le sport, le plaisir. Mais aussi la bonne chère, la fête et l'amitié. «Même lorsque je faisais des compétitions, je menais une vie un peu folle», avoue-t-il, en concédant un net penchant pour les bons vins. Les amitiés durables, tissées au fil des rencontres qui ont émaillé et façonné son existence, sont d'ailleurs les seuls titres de gloire dont il est réellement fier.

Frédéric Montanya

Récupération

Attention : depuis janvier 2004, le ramassage des déchets métalliques a lieu le mercredi suivant la levée des déchets encombrants.

Déchets encombrants

Mardi 2 mars 2004

Déchets métalliques

Mercredi 3 mars 2004

Déchets valorisés

Dans les immeubles équipés du système de containers différenciés

PET	lundi et mercredi
PAPIER	lundi et jeudi
VERRE	jeudi
ORGANIQUES	mardi

Attention : Selon la loi en vigueur, tous les appareils électriques et électroniques tels que cuisinières, TV, ordinateurs, etc., doivent être rapportés dans les points de vente.



Depuis le 1^{er} janvier 2003, la «vignette frigo» n'existe plus. Les réfrigérateurs et congélateurs doivent désormais également être rapportés dans les points de vente.

■ Renseignements :
Centre d'entretien de Vernier,
tél. 022 306 07 00.



Robert Vuillaume SA

4, ch. des Eglantines
1219 Châtelaine

Tél. 022/796 94 50 Fax 022/796 95 33

**MENUISERIE • CHARPENTE
ESCALIERS • COUVERTURE**

Revendeur concessionnaire
EgoKiefer

- Fenêtres PVC - Bois - Bois-métal
- Fenêtres rénovation
- Fenêtres phoniques
- Fenêtres thermiques

Volets aluminium

Portes d'entrée

FACIL' IMPÔTS

Diego SUTER

NOUVELLE ADRESSE:

110, rue de Lyon

022 344 26 40

facilimpots@befree.ch

*SUR RENDEZ-VOUS,
votre déclaration du lundi au
samedi, 9h-21h, à votre
domicile ou au bureau,
dès 79.- (+ TVA 7,6%)*



Actualités Vernier

Tarifs publicitaires

1/12 page	CHF 110.-
2/12 page	CHF 220.-
1/4 page	CHF 300.-
1/4 page couv. int.	CHF 330.-
1/3 page	CHF 400.-
1/2 page	CHF 560.-
1 page intérieure	CHF 1000.-
1 page couv. ext.	CHF 1200.-



Expert en assurance

Bâloise assurances
Agence Générale
Genève Rive-Droite
Rue de Lyon 87
1203 Genève

Armando Amore Votre assureur toutes branches à Vernier

- Assurances de choses et de personnes
- Prévoyance bancaire et assurances
- Analyse de portefeuille, PME et particuliers
- Planifications financière et hypothécaire

Téléphone 022 949 01 37

Mobile 079 200 70 51

E-mail armando.amore@baloise.ch

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS



Tél. 022 341 08 43

Fax 022 341 67 72

Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

G. FURCOLO

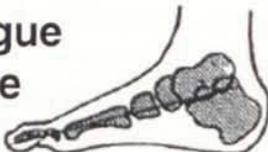
Maçonnerie - Paysagiste
Aménagements extérieurs
Entretien
Clôtures - Piscines



Ch. des Vidollets 41 - 1214 Vernier

Tél. 022 341 18 56 - Fax 022 341 23 21

Podologue Pédicure



Lara Branchetti

7, ch. des Coquelicots

1214 Vernier

022 341 01 00

076 527 34 55

Soins pédicureaux

Semelles orthopédiques

Réflexologie, Reiki, agréée ASCA



17 Prom. Champ-Frechets
1217 MEYRIN Tél : 022/783.04.94

PARKING ASSURÉ GRATUIT

LE FIT SYMPA !!!

OUVERT 7 JOURS / 7

ABONNEMENT 12 MOIS

dès CHF 589.-

TOUTES HEURES TOUTES PRESTATIONS



Retraités, préretraités : nos écoliers ont besoin de vous

Le parti socialiste veut faire jouer la solidarité intergénérationnelle entre les habitants de notre commune.

PRESENTATION DE LA MOTION M 031-03.11

Le groupe socialiste de Vernier a déposé, lors du Conseil Municipal du 18 novembre 2003, une motion intitulée « mise sur pied d'un soutien scolaire pour les enfants des classes primaires de nos écoles ».

En effet, notre groupe, lors de la conception de son programme pour les élections de ce printemps, avait décidé de plancher sur l'élaboration d'un tel projet.

L'idée première était surtout de faire jouer la solidarité intergénérationnelle dans un même quartier.

Nous avons pris pour cible 4 groupes de personnes à savoir.

1. Nombre de nos enfants rencontrent de grandes difficultés face aux devoirs scolaires à faire à la maison. De plus, ils sont souvent livrés à eux-mêmes et manquent de repaires dans notre société robotisée et virtuelle.

2. Les aînés, quant à eux, arrivés à l'âge de la retraite/préretraite, se sentent souvent isolés voire rejetés par notre société et se croient devenus inutiles. Ils n'ont pas toujours conscience de la somme immense de connaissances et de compétences dont ils sont les dépositaires et qui souvent fait défaut à notre monde tourné dorénavant vers les nouvelles technolo-

gies. De plus, ils disposent d'un bien précieux : le temps libre.

3. Bien des parents ont moins de temps à consacrer à leurs enfants et se trouvent confrontés à des difficultés grandissantes pour les aider dans leur parcours scolaire notamment en ce qui concerne les nouvelles méthodes d'apprentissage du français et des mathématiques.

Et si, comme c'est souvent le cas, ces parents ne sont pas de langue française, ces problèmes deviennent quasiment insolubles.

4. Enfin, les enseignants se trouvent très souvent confrontés à des classes d'environ 25 enfants et n'ont pas assez de temps pour travailler de manière approfondie avec chaque enfant (parfois ils observent avec impuissance et désolation que certains préadolescents/adolescents ne savent pas lire couramment).

De plus, les devoirs surveillés organisés par l'école il y a quelques années, ont été supprimés jusqu'en 3^{ème} année primaire.

Pour les classes supérieures, les surveillants ne peuvent pas aider les enfants, par manque de temps dans l'accomplissement de leurs devoirs.

Reste l'Ajeta (Association d'Aide aux Jeunes, Etudiants, Travailleurs et Apprentis) mais ces cours de soutien dispensés par des répétiteurs sont payants et nombre de parents ne peu-

vent assumer de telles dépenses (environ CHF 20.-/l'heure).

Fort de ces constats, notre groupe socialiste a trouvé un point de ralliement entre ces différents partenaires : **un soutien scolaire dispensé bénévolement par les aînés.**

Le but recherché est donc de faire jouer la solidarité intergénérationnelle dans un même quartier en tissant des liens sociaux entre les habitants.

Ainsi, aînés et enfants travailleront ensemble régulièrement, notamment sur l'apprentissage de la lecture, et apprendront à mieux se connaître et à s'apprécier et ce bien sûr en partenariat avec les parents.

Il ne fait aucun doute que ces nouveaux liens contribueront à une amélioration de la qualité de vie dans nos quartiers.

Nous avons donc invité le Conseil Administratif à mettre en place une coordination locale chargée de mettre sur pied un soutien scolaire dispensé par des retraités bénévoles en coordination avec les associations et les milieux intéressés.

Cette motion a été approuvée à l'unanimité, tous les groupements politiques l'ayant trouvée excellente car impliquant notamment toutes les générations.

Monique Bussien



Budget 2004

règlement de comptes à Vernier-radical

Le budget 2004 présenté par le Conseil administratif (CA) est apparu aux yeux du PDC par trop boursoufflé.

La nouvelle hausse des charges de fonctionnement prévue (+ 7.61% p.r. cpt 2002) aurait dû être endiguée par de véritables choix politiques compte tenu de la conjoncture.

Le CA n'en a pas opéré en se bornant à parier sur une hausse des recettes fiscales pour équilibrer son budget, quand bien même Genève, partant Vernier, connaît un taux de chômage record de 6.9% et nos industries se démènent pour ne pas sombrer. Notre voisine, Meyrin, a quant à elle prévu une diminution de ses recettes !

Le PDC y voit un aveu de faiblesse de notre exécutif incapable de choix

politiques afin de juguler la spirale de l'augmentation des dépenses.

A l'instar de la droite et fidèle aux principes défendus lors de la campagne, le PDC entendait ainsi que le CA revoie sa copie. La majorité de droite – certes courte puisque d'un siège – aurait en toute logique électorale dû concrétiser cet espoir.

C'était sans compter sur les déchirements des radicaux. Un élu sous la bannière radicale, exclu depuis lors par l'association radicale de Vernier, n'a cependant pas participé au vote du Conseil Municipal, déclarant ultérieurement à la presse qu'il se serait de toute manière abstenu.

Le budget 2004 en a fait les frais.

La voie était royale pour la gauche, hilare d'être ainsi redevenue majoritaire – le Président de droite du Conseil Municipal ne pouvait participer au vote qu'en cas d'égalité – afin non seulement de faire adopter ce budget, mais en plus de l'augmenter !

Si le budget 2004 a déjà été sacrifié sur l'autel de l'intérêt des uns au détriment du bien collectif, ces péripéties ne laissent hélas rien augurer de bon pour l'avenir.

Le PDC le regrette et mettra tout en œuvre pour poursuivre une politique réaliste au centre de l'échiquier politique.

Yves MAGNIN
Chef de groupe PDC Vernier



Quelques réflexions sur les séances d'information organisées par le Conseil administratif

Qualité de vie, vision prospective et transversale

Dans le domaine de l'aménagement du territoire le groupe libéral, soucieux d'être à l'écoute de la population, demande depuis de nombreuses années que les autorités de la commune ne prennent pas de décision sur des projets importants qui peuvent avoir une incidence sur la qualité de vie des Verniolanes et Verniolans, sans les avoir informés voire consultés.

Ainsi les conseillers municipaux libéraux se réjouissent que Georges Zufferey ait décidé d'organiser, avec ses collègues du CA, deux séances d'information. Le nombre important de communiers qui se sont déplacés montre à l'évidence que ces rencontres sont nécessaires, car elles permettent un dialogue constructif entre les élus et les électrices et électeurs de la commune.

Le groupe libéral **tient à développer quelques remarques en forme de bilan.**

> Une séance d'information perd une partie de son sens lorsque le conseil municipal s'est déjà prononcé sur les objets qui sont présentés.

> La présentation des sujets, que le conseil administratif a retirés de sa présentation, aurait permis de montrer les problèmes auxquels la commune est confrontée, à savoir :

- pour le déclassement en zone industrielle du secteur dit « les

Communs », refusé par les libéraux, le Conseil administratif aurait pu s'insurger sur le fait que le département de l'aménagement, de l'équipement et du logement (DAEL) veuille imposer une extension d'une zone industrielle, génératrice de nuisances pour les habitants, sans prendre en compte les intérêts verniolans,

- pour l'image directrice « Esplanade-Echarpine », le Conseil administratif aurait pu démontrer que les autorités cantonales ne veulent définir les règles concernant l'application de l'OPB (ordonnance sur la protection contre le bruit), pour les zones qui subissent les nuisances de l'aéroport et qu'elles ouvrent ainsi la porte à l'arbitraire.

Quant aux sujets restants, seuls les deux derniers n'avaient pas encore été traités par le conseil municipal, et la population a donc eu la possibilité d'exprimer clairement son avis, influençant ainsi les élus. Les habitantes et les habitants de Vernier ne se contentèrent pas des présentations des spécialistes, qui expliquaient leurs projets en ignorant les problèmes d'ordre général engendrés par ceux-ci, mais demandèrent une approche globale de la part des autorités. Il convient de retenir ce qui suit :

- l'augmentation du trafic routier sur

la route de Vernier (5200 mouvements journaliers supplémentaires) engendrée par l'implantation d'IKEA à la Renfile ne semble pas émouvoir le Conseil administratif, qui ne s'est pas manifesté non plus face au « document-propagande », farci de contrevérités, distribué par IKEA aux habitants de Vernier-Village. **Pour le bien de Vernier, cette implantation doit être refusée.**

- Le concepteur du projet de réaménagement de la route de Vernier ignore volontairement tous les problèmes de stationnement dans cette région et, sous couvert de vouloir modérer le trafic, imagine toutes les solutions possibles pour ennuyer les automobilistes. **Pour le bien de Vernier, ce projet doit être retravaillé.**

Le groupe libéral réaffirme donc la nécessité pour les autorités de repenser le développement de Vernier dans une vision prospective et transversale en réétudiant le plan directeur de la Commune de Vernier.

Pour le groupe libéral :
Pierre Ronget
2^{ème} vice-président
du Conseil municipal

LES LIBERAUX DISENT CE QU'ILS FONT ET FONT CE QU'ILS DISENT



Union Démocratique du Centre du Canton de Genève

Budget 2004 (Episode 2) :

Une maison par-ci, une maison par-là

Petit rappel du premier épisode : l'absentéisme d'un élu de droite, néo-indépendant, a offert à la gauche une majorité inespérée afin qu'elle vote un budget pour le moins audacieux. Nous avons vu l'explosion (atomique ont dit certains) des coûts dans le domaine social. Nous allons, ce mois, nous intéresser aux investissements.

Lors de la campagne électorale, l'UDC et d'autres partis de droite s'étaient engagés pour un moratoire sur l'emprunt. La gauche non. Elle l'a prouvé en votant un budget d'investissement qui prévoit une augmentation de près de 6 millions de la dette. Comportement complètement irresponsable lorsque l'on sait qu'à l'heure actuelle les taux d'intérêt sont particulièrement favorables mais qu'un jour ou l'autre ils remonteront. Et ce jour là, il faudra passer à la caisse.

Le projet initial du Conseil administratif prévoyait déjà un recours à l'emprunt à une hauteur de 4,7 millions,

auxquels l'alternative a trouvé bon de rajouter : CHF 800'000.- pour une maison pour les jeunes des Libellules, CHF 700'000.- pour une maison pour les jeunes à Vernier-Village (il ne fait pas bon être un aîné dans cette commune !) et CHF 200'000.- pour l'aménagement des zones 30km/h. Ceci sans prendre en compte plus de CHF 200'000.- pour l'assainissement du cantonnement militaire de Vernier exigé par la Confédération et voté par le Conseil municipal au mois de décembre. Par un tour de passe-passe, les socialistes et leurs alliés ont camouflé cette augmentation vertigineuse des dépenses en supprimant le crédit pour la réfection d'un pont. Le problème, en dehors de l'ordre des priorités qui semble totalement faire défaut à la gauche, est que des chars de l'armée circulent sur ce pont et que, comme pour le cantonnement, la Commune sera obligée de faire les travaux.

De plus, ces investissements en faveur des maisons de jeunes se traduiront,

une fois construites, par un engagement de travailleurs sociaux et une augmentation du budget de fonctionnement. Certes, le groupe UDC n'est pas opposé aux investissements mais ceux-ci doivent être réellement utiles, réalisés sans avoir recours systématiquement à l'emprunt et n'impliquant pas de nouvelles charges en personnel.

Le mois prochain, dans le troisième et dernier épisode de la saga du budget 2004, vous pourrez lire dans Vernier Actualités les propositions que l'UDC a fait, ou compte faire, au Conseil municipal et au Conseil administratif afin de maîtriser les coûts de fonctionnement et de tendre à une diminution de la dette.

Antoine Bertschy
Conseiller municipal
Chef de groupe

Cela s'est passé à Vernier

Voici la photographie de la maison sise au n° 41 de la rue du Village dans la première moitié du 20^e siècle.

Ont habité là mon grand-père Charles-Friedrich Hinni et sa famille dans les années 1912 à 1920 environ. Né au

Landeron en 1880, il avait épousé Lina Burki avec laquelle il avait eu cinq enfants. Boulanger de son état, il s'était établi par la suite, dans les années 20, à la rue Tschumi à Genève, arcade qui existe encore de nos jours.

En 1917 ou 18, la famille endimanchée ce jour-là, avait été immortalisée par Paul Colliard, photographe à Vernier, en compagnie de quelques voisins occupés à des travaux de restauration de la toiture de leur maison. La fillette juchée sur l'échafaudage au centre de la photographie était ma mère, Marguerite, entourée de son père Charles-Friedrich, de sa mère Lina et de deux de ses frères, Albert et Marcel au bas de l'échelle.

Cette maison avait été vendue à une entreprise pour y loger des ouvriers, mais mon grand-père avait conservé le jardin potager derrière la maison, où, en plus de cultiver des légumes et des fleurs, il élevait des poules et des lapins, ce qui a fait la joie de ses petits-enfants jusqu'en 1953, année de son décès.

Micheline Locca-Voirol



Voici le premier texte de notre nouvelle rubrique consacrée à l'histoire de Vernier.

Cette «Page historique» est ouverte à toute personne désireuse de faire partager à nos lecteurs le récit d'un fait ou d'un lieu ayant trait au passé de notre commune.

Si cela vous intéresse, c'est avec plaisir que nous recevrons vos textes.

Echo des clubs d'aînés

« Lâcher-prise »

Tel était le thème de la conférence donnée par Madame Rosette Poletti le 29 octobre 2003.

Les membres du club d'aînés de Châtelaïne-Balexert nous livrent leurs impressions suite à cette rencontre organisée par la commune :

Madame Rosette Poletti nous a enchanté par ses propos rassurants, nous avons eu du plaisir à recevoir tous ces messages, elle nous a parlé d'une manière très simple pour tous. Aider, pardonner, accepter, se prendre en charge, réagir, ne pas culpabiliser, il faut lâcher prise même si on a de grosses préoccupations, essayer d'oublier; c'est très important. Ne pas s'accrocher à une idée, repartir du bon pied.

Quelques personnes ont posé des questions à ce sujet. Madame Rosette Poletti a répondu parfaitement et chaque sujet a reçu une réponse avec un exemple vécu. C'était passionnant. Merci Madame Poletti.

Y. Tornare



L'année 2004 riche en événements

Après les expériences réussies de l'année 2003, les cinq clubs renouvellent avec plaisir leurs propositions pour cette année en ajoutant une troisième manifestation en juin. Ils invitent tous les aînés de la commune, qu'ils fassent partie ou non d'un club, à réserver les dates suivantes :

> Le samedi 3 avril après-midi à la salle communale de l'école de Vernier-Place pour un Thé dansant.

> Le samedi 22 mai après-midi à la salle de l'école d'Aire pour le Tournoi de Jass.

> Le mercredi 9 juin après-midi sur le terrain du club de pétanque de Châtelaïne-Balexert et en collaboration avec le club pour un tournoi de pétanque.

Des précisions concernant chacune de ces manifestations suivront dans ce même journal.

■ Club des aînés d'Avanchet

Direction collégiale
Rue du Grand-Bay 21
1220 Avanchet
Corresp. : C.P. 141
1211 Genève 28
Tél. 022 796 19 98
Ouverture le mardi
de 14h à 17h30.

■ Club des aînés de Châtelaïne-Balexert

Mme Yvonne Tornare
Av. de Crozet 39
1219 Châtelaïne
Tél. 078 831 50 40
Ouverture les mardi,
mercredi et jeudi
de 14h30 à 17h30.

■ Club des aînés des Libellules

Mme Suzanne Maeder
Ch. de l'Usine-à-Gaz 10
1219 Le Lignon
Tél. 022 797 13 97
Ouverture les lundi,
mardi et jeudi de 14h
à 17h30.

■ Club des aînés du Lignon

Direction collégiale
Av. du Lignon 50-53
1219 Le Lignon
Tél. 079 767 41 21
Ouverture les mardi et
vendredi de 14h à 17h,
animation principale le
mercredi.

■ Club des aînés de Vernier-Village

M. Isaac Nicolier
Ch. de Champ-Claude 6
1214 Vernier
Tél. 022 341 03 48
Réunions les mercredi
et vendredi de 13h30
à 17h.

Balade pédestre au bord de la Seymaz

Balade organisée par des bénévoles du club des aînés de Châtelaine-Balexert ouverte sans inscription à tous les retraités de la commune.

Rendez-vous lundi 1^{er} mars à 14h sur la place Louis-Favre à Chêne-Bourg, pour une balade tranquille au bord de la Seymaz.

Parcours : Chêne-Bourg jusqu'à Choulex, durée 1h30

Retour de Choulex par le bus 33.

Pour les bons marcheurs, possibilité de continuer jusqu'à Vézenaz.

En cas de mauvais temps, balade annulée.

Pour tous renseignements :
Mme Fromaigeat, tél. 022 792 60 23
M. Budry, tél. 022 797 21 37 ou
M. Beausire, tél. 022 796 84 79.

Le CAD fête le Carnaval

Mardi 24 février 2004 dès 14h30

Musique avec le groupe Arpège.
Déguisez-vous aux couleurs de la vie : bleu, jaune, rouge.

Boissons et pâtisseries maisons.
Entrée libre

Renseignements et inscriptions :
Centre d'animation pour retraités (CAD)

Rte de la Chapelle 22,
1212 Grand-Lancy
Tél. 022 420 42 80

Les P'tits Bouchons Suisses

L'association **Les P'tits Bouchons Suisses** a été créée pour acquérir du matériel pour des handicapés sportifs et non sportifs et pour aider à la formation des chiens-guide d'aveugles ou handicapés de la vue.

Comment pouvons-nous faire tout cela ? Simplement en dévissant des bouchons. Partant du principe que : **«Tout ce qu'un enfant peut boire et qui a un bouchon en plastique est recyclable par l'association. Tout le reste est à jeter.»**

En éliminant les bouteilles PET dans les containers il faut penser à enlever les bouchons, les déposer dans un ou des sacs et les amener au local à Meyrin, au 32, route H.-C. Forestier (en face du cimetière de Feuillasse) les lundis, mercredis, vendredis de 16h à 19h et le samedi de 10h à 13h. Vous pouvez aussi les déposer au

secrétariat du Centre d'entretien de Vernier, du lundi au vendredi de 7h à 11h30 et de 13h30 à 16h.

Depuis l'ouverture du local le 8 octobre 2003, nous avons récolté plus de 3 tonnes de bouchons en plastique et énormément de monde continue de nous en apporter.

Les bénévoles trient les bouchons, remplissent des sacs poubelles de 110l, les pèsent et les arrangent dans le local en attendant de pouvoir faire un premier voyage chez le recycleur.

Un voyage : 10 tonnes de bouchons
Une tonne ? Environ 429'000 bouchons.
Combien de sacs ? 800 .

Beaucoup d'écoles, diverses entreprises genevoises et vaudoises, centres commerciaux et communes ainsi qu'énormément de personnes individuelles ont adhéré à notre cause.

Pour la commune de Vernier, citons notamment l'école des Ranches I, l'école d'Avanchet-Jura, l'Association des parents d'élèves de Vernier-Village et la buvette du Vernier F.C.

Pour nous aider à aller encore plus vite, vous pouvez faire un don sur le CCP 17-251157-5 et le 80% de la somme servira pour acquérir du matériel ou pour aider à la formation des chiens et le 20% restant nous aidera pour nos frais administratifs et pour la publicité, car nous ne sommes que des bénévoles.

Pour plus d'infos, vous pouvez vous connecter sur notre site : www.lesptitsbouchonsuisse.com qui est régulièrement mis à jour ou contacter Valérie et Georgette au 079 / 470 07 18.

Fêter la St-Valentin avec Cap Loisirs

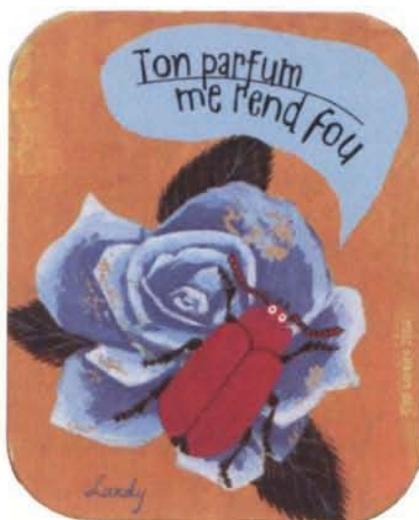
10^e anniversaire : solidarité et bénévolat

Comme chaque année, cette fête de l'amour et de l'amitié est choisie par la Fondation Cap Loisirs pour organiser sa **traditionnelle vente de badges, le samedi 14 février 2004**, en ville de Genève et dans les communes avoisinantes.

Le soutien sympathique et généreux apporté par la population de notre canton à cette initiative permettra de récolter des fonds destinés à l'organisation d'activités de loisirs, culturelles, artistiques et sportives au profit d'enfants, d'adolescents et d'adultes mentalement handicapés.

La Fondation organise chaque année environ 250 séjours (week-ends, camps, centres aérés) pour plus de 400 participants. Des moniteurs qualifiés et dévoués les encadrent, assurant une prise en charge de qualité dans une ambiance détendue et chaleureuse. Ces activités ont en outre pour but de soulager les familles et l'entourage en leur fournissant des temps de récupération.

Les cinq badges et l'affiche St Valentin 2004 ont été conçus et réalisés par



Lardy. Les badges seront vendus au prix de CHF 3.- Ils seront également disponibles en pré-vente ainsi que chez quelques boulangers désireux de s'associer à cette initiative.

Acheter et offrir les badges de Cap Loisirs à la St Valentin, c'est avoir le

cœur en fête en témoignant de sa solidarité envers l'autre.

N'hésitez pas à faire plaisir en apportant votre soutien !

Le **samedi 7 février 2004**, une grande fête est donnée par la Fondation à la **salle communale de Chêne-Bougeries. Poussin, Zep, Aloïs, Exem, Schwizgebel, Tirabosco, Wazem, Albertine, Reumann** y dédicaceront les étiquettes qu'ils ont créées pour orner des bouteilles de vin vendues au profit de la Fondation par les vigneronns du canton. Plusieurs vigneronns-encaveurs participeront à la fête et tiendront un stand de dégustation.

Pour le Comité d'action :
Julius BUCHER, membre
Tél. 022/782.99.22
Jocelyne ERTEL, Présidente
Tél. 022/731.86.00

A la Macav

Du 9 février au 6 mars 2004

«Sur un p'tit air d'artisanat...»

Les accordéonistes de Châtelaine vous invitent à venir découvrir leurs talents cachés

Vernissage : lundi 9 février 2004 de 18h à 20h.

Du 15 mars au 8 avril 2004

Jean-Claude et Thierry Christinat

«Bois et dessins des deux frangins»



En février à l'Alibi

Pour les 10-15 ans

> Tous les mercredis matins sont réservés aux 5P et 6P ; nous confectifions le repas ensemble et le dégustons dans une ambiance sympa !

> Tous les jeudis de 17h30 à 19h a lieu un cours de Break dance réservé aux garçons. La participation aux cours se fait sur inscription pour CHF 20.-/mois.

> Samedi 7 février, sortie de ski, de 8h à 17h.

> Samedi 14 février, la Saint Valentin sur patins à glace, Ice Dream à la patinoire des Vernets.

> Vacances de février, ouvert du 16 au 20 de 10h à 18h avec repas sur inscription à midi.

> Vendredi 27 février, repas ouverts à toute la population.

Ces repas ont lieu en collaboration avec l'ABARC, au BARAC, petite maison de bois située à la Via de Coisson, au centre du village. Inscription conseillée.

Petit rappel de nos horaires :

Du lundi au vendredi de 16h à 18h.
Le mercredi de 10h à 14h pour les 5ème et 6ème primaire.

Le mercredi de 13h30 à 18h, accueil libre.

Contact et Info:

Maison de quartier de Vernier-Village, l'Alibi, tél. 022.341.04.08 ou mq.vernier@fase.ch

L'arbre à jouets



La ludothèque d'Aire-Le Lignon

Horaires d'ouverture

Lundi de 16h à 19h
Jeudi de 15h30 à 18h

Case Postale 205
1219 Le Lignon
Tél. 079 401 51 04

Châtelaine TTC

Matches de Ligue nationale C, à l'école de Balexert :

- Lundi 1er mars 2004
Châtelaine TTC contre Lausanne à 20h
- Lundi 15 mars 2004
Châtelaine TTC contre Martigny à 20h

Les jeunes (filles ou garçons) intéressés par la pratique du tennis de table peuvent participer aux entraînements tous les lundis après-midi de 17h à 18h30 ou les mercredis de 15h30 à 17h.

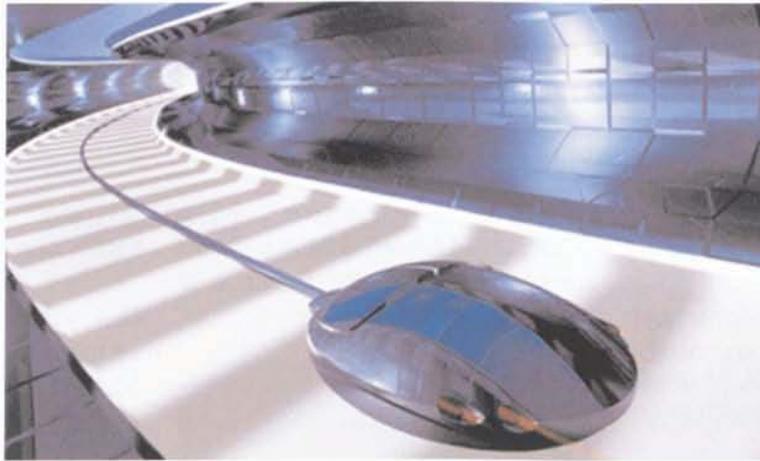
Responsable :
M. Franck Souiller,
tél. 022 341 10 92.

Kermesse

La paroisse Saints-Philippe et Jacques vous informe des dates de sa prochaine kermesse qui aura lieu les 23-24-25 avril 2004 à la salle communale de Vernier-Place. Merci de réserver ce week-end.

De plus amples informations seront publiées dans le prochain numéro

e-Banking avec **RAIFFEISEN**direct



Simple, rapide et sûr ...

Banque Raiffeisen Genève Ouest

Agence de Vernier

Ch. de Champ-Claude 1

1214 Vernier

Tél. 022 930 91 91



< direct >

RAIFFEISEN



203 route de Vernier
1214 Vernier

Bus 6, 19 et 52
Arrêt à Vernier Place

www.phosphorus.ch

Nouveau dès le 1^{er} février 2004

Mme Anna Limoni

Analyste Jungienne - tél. 076/578.80.01

M. Pierre-Alain Brunner

Naturopathe diplômé - Bilan de santé - Analyse ISA - Phytothérapie - Massage des méridiens - Conseils en alimentation - tél. 079/258.74.02

Et toujours à votre service :

Massages relaxants - Drainage lymphatique Vodder

Mme Gianni Monnet - tél. 079/277.81.19 ou 022/341.48.36

Réflexologie - Massages Classiques et Ayurvédique - Reiki et Fleurs de Bach

Mme Silvia Wenger - tél. 022/739.03.34

Kinésiologie et Décodage biologique

Mme Monique Robbe-Grillet - tél. 079/727.23.50

Géobiologie - M. Thierry Robbe-Grillet - tél. 079/727.60.76

FIDUCIAIRE KUFFER & CIE

**Comptabilités
Déclarations d'impôts
Assurances
Gérance de fortune**

DEPUIS 13 ANS À VOTRE SERVICE
EXÉCUTIONS RAPIDES, PRÉCISES & PERSONNALISÉES

Chemin de l'Alouette 7, Case postale 32, 1219 Aire-Genève
Tél. 022 796.35.74 - Fax 022 797.31.41 - Natel 079 442.23.17
E-Mail : e.kuffer@bluewin.ch

Ecole BER Genève

Nouveau: 6^e spécialisée
Classes du *CYCLE* et
10^e degré préprofessionnel
paramédical ou en
économie

Cours d'appui
Français pour étrangers
Secrétariat *médical*

A votre service
depuis 1952

Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 022 340 12 81 - 16, Gutenberg

Activités parascolaires

Depuis bientôt 10 ans, le Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP) prend en charge durant la pause de midi et en fin de journée, chaque jour scolaire, un nombre d'enfants en constante augmentation.

Pour parvenir à réussir cette prise en charge, le service parascolaire a pris certaines options visant au bien-être de la majorité des enfants, en privilégiant des activités d'animations plutôt que du gardiennage, et exigeant des parents une inscription de leurs enfants pour l'entier des activités prévues. En voici les raisons principales :

> En accord avec les associations de cuisine ou restaurant scolaires responsables de la gestion des repas, aucune inscription n'est acceptée pour le temps d'accueil et d'encadrement des enfants uniquement ou pour le temps du repas seulement. Nous considérons que le temps de la pause de midi constitue un tout éducatif s'intégrant dans la journée de l'écolier. C'est pourquoi, pour l'heure, les animateur/trices parascolaires sont dans l'obligation de refuser tout enfant qui ne peut participer à l'entier de la prise en charge, soit entre 11h30 et 13h30.

> Dans le même esprit, les enfants sont accueillis aux activités surveillées pour autant qu'ils puissent participer au goûter et à l'activité qui suit, en principe au moins jusqu'à 17h30. Cette consigne a été établie par le service parascolaire afin de permettre au groupe d'enfants concerné de profiter pleinement de l'animation proposée, sans que des parents viennent continuellement rompre et perturber l'ambiance créée autour de l'activité en cours. De plus, chaque départ anticipé amène le plus souvent chez

l'enfant un sentiment de frustration (activités non terminées) qui le marginalise du groupe. Si nous admettons qu'occasionnellement, avec une bonne raison, un parent puisse venir chercher son enfant avant la fin des activités surveillées, nous ne pouvons accepter des dérogations régulières au principe de prise en charge complète, car l'exception devient alors vite la norme.

C'est pourquoi les animateur/trices ont l'ordre de refuser toute inscription aux activités surveillées pour un « temps partiel », notamment quand l'enfant s'inscrit au parascolaire pour venir après la fréquentation des études surveillées - assurées par l'école - ou pour aller suivre un cours privé avant 17h30.

A noter que nous avons retenu deux dérogations à cette prise en charge complète, à savoir :

> possibilité pour les parents de venir chercher leur enfant de 4-5 ans avant 17h30, mais les parents devront aller le chercher à l'endroit indiqué par l'équipe où a lieu l'activité en cours.

> possibilité pour un enfant dès 6 ans de quitter une fois par semaine le parascolaire avant 17h30 pour aller suivre un cours mais pour autant que l'enfant soit inscrit régulièrement au parascolaire ; en d'autres termes, refus d'une inscription seulement pour le jour où a lieu le cours suivi par l'enfant. En cas d'accord écrit des équipes parascolaires pour cette dérogation, les parents acceptent que leur enfant quitte le parascolaire sous leur responsabi-



lité et que, si toute l'équipe est en sortie, l'enfant doit choisir entre le cours ou la sortie.

Au moment où la question de l'horaire de l'écolier refait surface, la demande de parents de pouvoir assurer un « gardiennage » de leurs enfants, quelques minutes, avant ou après une activité extrascolaire, va se (re)poser. Le service parascolaire s'étant nettement positionné sur cette question, les parents concernés devront prendre leur disposition pour organiser les loisirs de leurs enfants après l'école sans un recours systématique au parascolaire, lequel veut continuer à garantir des prestations de qualité au service des enfants régulièrement présents dans ses activités.

Yves Delieutraz
responsable du domaine
« Animation et Partenaires »
au service parascolaire (GIAP)

Arsenic et vieilles dentelles

Votre troupe communale vous propose du 5 au 26 mars 2004, à l'aula de l'école des Ranches «Arsenic et vieilles dentelles» de Joseph Kesselring

Les événements se déroulent dans l'une des plus anciennes maisons de Brooklyn, construite et meublée par le vieux grand-père Brewster. Y vivent actuellement les deux demoiselles Brewster - Dorothee et Martha - et leur neveu Teddy. Un autre neveu, Mortimer, leur rend de fréquentes visites. Au rez-de-chaussée, on trouve la grande pièce commune et la cuisine. C'est aussi de là que l'on gagne la cave. Un escalier conduit au premier où sont disposées les chambres. Le père des deux demoiselles y avait un laboratoire. Il avait fait fortune en tant que médecin et la police avait besoin de lui pour les autopsies.

Martha et Dorothee, Dorothee et Martha. Impossible de les dissocier. Elles sont la bonté même. Dans leur maison, on se sent loin de la folie du monde. Elles rassemblent de vieux jouets que les agents de police remettent à neuf pour les enfants, elles préparent des bouillons pour les personnes seules ou malades, elles reçoivent des isolés, les logent, les nourris-

sent et, en quittant la maison, ils trouvent quelques dollars mis par surprise dans leur poche.



Elles hébergent Teddy, leur neveu, un doux dingue qui se prend pour le Président des Etats-Unis ou pour un colonel d'active. Il a pris l'habitude de sonner du clairon au milieu de la nuit et va à la cave s'assurer de l'avancement des travaux de creusement du Canal de Panama. Un autre de leurs neveux exerce le noble métier de journaliste. Il tient la rubrique des biens immobiliers mais son journal l'a chargé d'assurer des critiques de Théâtre. Il y emmène souvent avec lui Elaine, la fille

du révérend Harper, avec laquelle il pourrait bien se marier un jour.

Tout va donc pour le mieux puisque Teddy a accepté la proposition de Mortimer d'aller dans une maison de repos. Soudain, bêtement, ce même Mortimer soulève le couvercle du grand coffre qui s'allonge sous la fenêtre et y découvre ... un cadavre ! C'est l'un des charmants vieux messieurs que les soeurs Brewster aident à gagner un monde meilleur grâce à leur vin de pruneau. Mortimer est assommé par cette révélation et cherche un moyen possible pour sauver la face de la bonne réputation de ses tantes chéries..

C'est alors que débarque Jonathan Brewster, un autre neveu des chères demoiselles. Il est accompagné d'Einstein, son médecin spécialiste en chirurgie faciale, et d'un encombrant macchabée lové dans le coffre de leur voiture.

Les fils sont tendus et il ne reste plus qu'à tisser la toile du linceul. Comment les deux bonnes soeurs vont-elles s'en tirer ? Comment Mortimer va-t-il retrouver un peu de calme ? Comment Jonathan peut-il échapper à son noir destin ? C'est ce que nous vous invitons à venir découvrir - ou redécouvrir - au mois de mars, au Théâtre des Ranches.

Echo de Vernier

Nouvelle association

L'association Maghreb culture vient d'être créée dans notre commune. Cette association est dédiée à promouvoir le riche patrimoine culturel du Maghreb (Tunisie, Algérie, Maroc) par l'organisation de spectacles, conférences, expositions, théâtre, cinéma.

Pour tout renseignement :

Maghreb Culture
Association culturelle
Tél. 022 797 09 33
Fax 022 797 09 58
Président Mohamed Aggoun

Renseignements

A. Morard - Tél. 022 734 39 64

L'Avenir fête ses 70 ans

Cette année, la soirée de l'Avenir accordéoniste de Châtelaine est dédiée aux 70 ans de la société et placée sous le thème des musiques du monde

Cette grande soirée se déroulera le samedi 28 février 2004 dès 20h à la Salle des fêtes du Lignon.

Avec la participation de l'Atelier Danse de Vernier, de Galiciens de Genève, de

percussionnistes brésiliens et de joueurs de balafon...

Buvette, stands divers, tombola, restauration.

Ouverture des portes dès 19h.

Billets en vente à l'entrée au prix de CHF 5.-.

70^{ème} anniversaire
de l'Avenir Accordéoniste de Châtelaine

Soirée Annuelle

Musiques du Monde

Salle des Fêtes du Lignon
Samedi 28 février 2004
20h
ouverture des portes : 19h

buvette
tombola
restauration
entrée : Frs 5.-

dès 23h : Disco "Knights of Dance"

Stage musical pour Accordéonistes et autres instrumentistes

du 15 au 21 août 2004

Chaque matin : 3 heures de pratique instrumentale en groupe, avec un concert final.

Chaque après-midi sera animé par des moniteurs proposant les activités sportives.

En soirée : jeux et animations.

Lieu : village LVT Evasion Tonique, à Villers-le-Lac, agréé par Jeunesse et Sports et l'Education Nationale.

Tarif : CHF 480.- par personne (âge minimal : 9 ans), comprenant gîte, repas, cours, animations, sorties, transport sur place!

Inscription : jusqu'en mars 2004

Renseignement et contact :

Daniel CLOUX, tél 021 825 40 09
Natel 078 744 50 71
dany.cloux@bluewin.ch

Sylvie BOSSI, tél. 022 782 05 89
sbophd@bluewin.ch

JAZZ NOSTALGIES

2 soirées uniques

Jazz des années 20

11 et 12 février 2004
à 20h

Salles des Fêtes du Lignon
Le Lignon - Genève - bus 7, 18



BENNY'S GOODIES

MISSISSIPPI JAZZ BAND

SWISS YERBA BUENA CREOLE RICE JAZZ BAND

guest Jean-François BONNEL

Podium pour la danse comme à la grande époque!

Vente de billets :

Stand Info Balexert et à l'entrée. CHF 25.- / CH. 18.- (AVS, AI, étudiants, chômeurs)

Service de la culture, Commune de Vernier, tél. 022 306 07 80